

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-3323

présenté par

M. Thiébaud, M. Lamirault, M. Plassard, M. Benoit, M. Jolivet, M. Albertini, Mme Violland,
M. Gernigon, M. Favennec-Bécot , M. Christophe, M. Laronneur, M. Pradal, M. Portarrieu,
Mme Poussier-Winsback et M. Patrier-Leitus

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 9 , insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.